

Ville de LAON
Hôtel de Ville
02001 LAON cedx
Service des Sports

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 27 juin 2022 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES Mesdames & Messieurs

S.LETOT-DURANDE - S.DUPONT(pouvoir à C.MATHIEU) - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY -
S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN(pouvoir à A.DELEBARRE-TESSÉDRE) - G.BLANCHARD-
DOUCHAIN - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN -
A.DELEBARRE-TESSÉDRE - J-M.QUERE - H.LAHYANI(pouvoir à S.ETIENNE-CHARLES) -
H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX(pouvoir à F.POIDEVIN) -
C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE(pouvoir à C.CHATELAIN) - B.LEBEL - M-P.FOURDRAIN
FAY(pouvoir à F.JOLY) - P.CERVI - B.LAGNEAU - C.GUILLAUME - F.KARIMET -
C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE Yves ROBIN, Nathalie DUSSART

SECRETAIRE DE SEANCE Marie-Michelle PASCUAL

RAPPORTEUR Hubert DAUCHEZ

- 12 -

**Demande de subvention auprès de la Région Hauts-de-France dans le cadre de
l'appel à projets « Empreinte Territoriale » Terre de Jeux 2024**

date de convocation
au conseil municipal Lundi 20 juin 2022

Mes chers collègues,

La Ville de Laon a obtenu le label « Terre de Jeux 2024 » afin de s'associer à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.

Pour rappel, ce label permet notamment de valoriser les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux.

Dans cette perspective, la Ville de Laon organisera cette année des actions s'inscrivant dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 » et en particulier sur l'axe « Héritage durable ».

Une enveloppe budgétaire de 50 750 € a été réservée pour l'organisation d'événements et d'animations à Laon en 2022, visant à promouvoir les Jeux Olympiques et Paralympiques, favoriser la pratique du sport au quotidien, impliquer les Laonnois et dynamiser le tissu associatif sportif local :

- La Journée Olympique et Paralympique qui se déroulera le 23 juin 2022, pour promouvoir les valeurs olympiques sur la base des trois piliers « bouger, apprendre et découvrir »,
- Trois semaines sportives destinées aux plus de 16 ans, pendant les vacances de Printemps, d'été et de la Toussaint (Plusieurs formules seront proposées en fonction du niveau de pratique), pour favoriser la pratique sportive des Laonnois au quotidien,
- Le Village des Associations, du 9 au 11 septembre 2022, pour promouvoir les associations sportives locales et les disciplines sportives auprès des Laonnois.

La Région Hauts-de-France a lancé un appel à projets pour de soutenir financièrement les communes de la région labellisées « Terre de Jeux 2024 », en lien avec au moins un partenaire associatif sportif, et qui ambitionne de mettre davantage de sport dans le quotidien des habitants et d'accompagner les initiatives locales pour le développer.

A ce titre, il a été proposé de solliciter une subvention régionale de 10 000 € pour le financement des événements et des animations 2022 organisés par la Ville, au titre du dispositif « Empreinte Territoriale » Terre de Jeux 2024.

AUSSI, MES CHERS COLLEGUES, LA COMMISSION DES FINANCES AYANT ETE ENTENDUE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR :

1. **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention maximale de 10 000 € auprès de la Région Hauts-de-France dans le cadre de l'appel à projets « Empreinte Territoriale »,
2. **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document concernant cette demande de subvention,

*

**LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE A L'UNANIMITE
LES CONCLUSIONS DU PRESENT RAPPORT**

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

<p>AFFICHE EN MAIRIE LE 29 JUIN 2022 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE 29 JUIN 2022 CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTER DU 29 JUIN 2022</p>  <p>LE MAIRE, Eric DELHAYE</p>	<p>LE PRESIDENT DE SEANCE,</p>  <p>Eric DELHAYE</p>
---	---